

## DESCRIPTIF RÉSUMÉ : Projet MOPANI COPPER (Zambie)

### 1. Opération relevant du secteur privé

### 2. Le projet

Le projet concerne la première phase de la reconstruction et de la modernisation de la fonderie de cuivre de Mufulira exploitée par Mopani<sup>1</sup>. Les aménagements à réaliser concernent un nouveau four de fusion primaire, un four de décantation de matras de cuivre, une usine d'oxygène, une usine d'acide sulfurique et la mise à niveau technique des infrastructures et installations connexes. Ces investissements permettront de remplacer une technologie dépassée et un équipement vétuste, d'accroître la capacité de fusion et de réduire sensiblement les émissions de poussière et de SO<sub>2</sub>.

### 3. Proposition de financement

Emprunteur et promoteur : Mopani Copper Mines Plc, société de droit zambien.

Montant : 48 millions d'EUR, à concurrence de la contre-valeur de 50 millions d'USD, à décaisser en EUR ou en USD.

Durée : 12 ans.

Modalités et conditions : prêt de premier rang sur les ressources de la Facilité d'investissement.

Taux d'intérêt : taux de référence de la Banque majoré d'une marge pour risque de crédit.

Avis du Comité des États membres (Article 14/28) : le Comité de la Facilité d'investissement a émis un avis favorable sur ce projet à sa réunion du 28 octobre 2004.

Plan de financement :

	Millions d'EUR	%
Financement proposé sur les ressources de la Facilité d'investissement	48	50
Fonds propres du promoteur	48	50
Coût du projet	96	100

### 4. Identification de la valeur ajoutée

Conformité avec les objectifs prioritaires de l'UE (premier pilier)

Le projet est parfaitement conforme aux objectifs de l'UE tels qu'ils ont été définis dans l'Accord de Cotonou et dans le mandat confié à la Banque dans le cadre de la Facilité d'investissement.

En 1969, la Zambie était le quatrième producteur mondial de cuivre, mais les années 70 et 80 ont vu la production (en régie d'État) baisser considérablement. La restructuration et la privatisation de l'industrie extractive ont été achevées en 2002. Maintenant que cette industrie est contrôlée par le secteur privé, la Zambie est davantage en mesure de stimuler la croissance économique et de réduire la pauvreté. Des investissements en faveur de techniques modernes d'extraction, tels que le projet Mopani, permettent d'atténuer les effets négatifs d'anciennes pratiques minières sur l'environnement et de créer une valeur supplémentaire grâce aux retombées positives induites sur l'emploi, les infrastructures, les compétences, etc. Le financement du projet est tout à fait

<sup>1</sup> La société Mopani Copper Mines Plc (MCM) est un producteur intégré de cuivre et de cobalt implanté dans la ceinture du cuivre de la Zambie.

conforme aux objectifs de la Facilité d'investissement qui consistent à susciter le développement économique grâce à l'action d'entreprises du secteur privé gérées selon des critères commerciaux.

#### Qualité et solidité de l'investissement (deuxième pilier)

L'entreprise possédant l'une des deux fonderies de cuivre du pays, le projet permettra de maintenir et d'étendre la capacité locale de traitement de concentrés miniers extraits de la ceinture de cuivre de la Zambie (qu'ils proviennent des propres mines de cuivre de MCM ou de celles d'autres sociétés). Le projet permettra de sauvegarder directement au minimum quelque 1 210 emplois et d'en stabiliser 4 800 autres chez MCM. La disponibilité, au niveau local, d'une capacité de fusion et de raffinage accroît la valeur ajoutée locale des exploitations minières et des exportations de cuivre qui en découlent, et réduit les frais de transport.

Actuellement, les émissions de SO<sub>2</sub> de la fonderie de Mufulira sont intégralement déchargées dans l'atmosphère. Les investissements envisagés dans l'usine connexe d'acide sulfurique permettront d'éliminer jusqu'à 97 % des émissions de SO<sub>2</sub> du four de fusion primaire. MCM utilisera en interne l'essentiel de la production d'acide sulfurique tandis que le solde sera vendu dans la ceinture de cuivre et dans les régions avoisinantes. Le projet est jugé sain et d'un niveau élevé de qualité pour ce qui est de ses incidences sur les plans technique, économique et environnemental.

#### Valeur ajoutée financière (troisième pilier)

Le prêt proposé sur les ressources de la Facilité d'investissement sera accordé pour une période de 12 ans, ce qui est une durée plus longue que celle qu'est en mesure de proposer le marché bancaire local. L'octroi par la Banque d'un prêt à MCM, à des conditions appropriées de tarification et de sûreté, sans garantie externe, contribue au développement d'un secteur des entreprises fort et durable en Zambie.

## **5. Aspects importants**

### Questions environnementales

Le promoteur s'est engagé à procéder à des investissements de manière échelonnée pour se mettre en conformité avec la réglementation zambienne en matière d'environnement d'ici à 2015. Le prêt de la Banque permettra à MCM de commencer dès à présent à mettre ces investissements en œuvre. Le projet proposé étant la première étape d'un programme d'investissement à la fin duquel, en 2014, les taux d'émissions de SO<sub>2</sub> de la fonderie de Mufulira seront conformes à la réglementation zambienne en matière d'environnement, aux lignes directrices de la Banque mondiale relatives aux fonderies de cuivre, ainsi qu'aux principes communautaires fondés sur l'application des meilleures technologies disponibles (directive IPPC). Le projet respecte le processus zambien d'autorisation avec dossier environnemental et EIE, qui est conforme aux principes de la directive 97/11 CE concernant l'évaluation des incidences sur l'environnement. S'il était situé dans l'UE, le projet relèverait de l'Annexe II de la directive 97/11/CE relative aux études d'impact sur l'environnement (point 13 sur la modernisation et l'extension de la fonderie, point 6 b) pour les usines d'oxygène et d'acide sulfurique). Comme le projet est réalisé dans une zone industrielle existante, la question du préjudice éventuel pour la préservation de la nature et la biodiversité ne se pose pas.

### Questions sociales

MCM a su redresser avec succès les activités minières déficitaires, en générant une valeur ajoutée qui se répercute sur les salaires, les redevances minières et les impôts sur les sociétés. L'entreprise contribue aussi financièrement au Fonds de développement de la communauté minière. Le projet permet de sauvegarder au minimum quelque 1 210 emplois, dont 660 dans la fonderie et 550 dans la raffinerie, et d'en stabiliser 4 800 autres chez MCM. Cependant, les répercussions économiques vont bien au-delà car il y a une interdépendance étroite entre la mine et le bien-être de la population de la ville. MCM pourra continuer d'aider à la mise en place de logements, d'écoles et de services de santé adéquats, et a lancé un projet d'exploitation agricole à

petite échelle pour ses anciens employés. La société a une politique sur le VIH/SIDA affirmée, participe activement à un programme de lutte contre le paludisme et promeut les normes fondamentales du travail et de la sécurité.

#### Conclusion

Les aspects environnementaux ont été correctement pris en compte par le promoteur. Le projet est la première étape d'un investissement qui, à son terme, respectera les normes européennes. L'impact environnemental est largement positif étant donné que les émissions de SO<sub>2</sub> seront globalement réduites de quelque 250 000 tonnes par an. L'intervention de la BEI apporte une valeur ajoutée environnementale à ce projet en accélérant l'investissement envisagé et en le rendant inconditionnel. Le projet est conforme à tous les principaux points de la politique de l'UE et de la Banque en matière d'environnement et, par conséquent, est acceptable d'un point de vue environnemental et social.

#### **6. Relations antérieures avec l'emprunteur et promoteur**

La BEI n'a encore jamais été en relation avec l'emprunteur.

-----